

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS, NÉS ET MÉDAILLÉS DU TRAVAIL EN 2018

La cérémonie d'accueil a eu lieu vendredi 1er mars à 19h à la salle du Roiset.

Un diaporama a été diffusé pour présenter la commune aux nouveaux arrivants.

Les nouveaux nés en 2018 ont reçu un livre de naissance connecté de la commune de Guéhenno.

Les joueuses de l'équipe des Poussines de L'entente des Basketteuses de Guéhenno qui ont été récompensées par un bon d'achat chez « Intersport » pour leur victoire à la finale départementale en mai 2018.

Les médaillés du travail ont reçu un bon d'achat à utiliser dans les commerces de Guéhenno et les pépinières de Kerhelleo.

Lydie Bertho agent communal a reçu une médaille de Vermeil pour ses bons et loyaux services de 30 ans.

La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial autour d'un verre offert par la municipalité.



Les parents des nouveaux nés en 2018, absents à la cérémonie du 1er mars sont invités à venir chercher le cadeau pour leur enfant à la mairie.

Infos diverses

DES BONNES IDÉES A CÔTÉ DE CHEZ NOUS

À la Trinité-Porhoët, dans le Morbihan, des retraités se retrouvent tous les jeudis matin pour réaliser bénévolement divers petits travaux d'embellissement de leur village. Leur premier chantier remonte à 2012, quand la première adjointe de la commune décide de faire appel à eux pour s'occuper des décorations de Noël.

Redonner vie au village

De trois à quatre membres au départ, le groupe s'est depuis étoffé. Ils sont une dizaine, un ancien plombier, employé de la poste ou d'une banque, postier, ils viennent d'horizons différents et tous partagent le même goût pour le bricolage et une même volonté de redonner vie à leur petite commune de 800 âmes à peine.

« Ici, on avait tout ce qu'il fallait. Un dentiste, un médecin, une épicerie-boulangerie, mais petit à petit tout disparaît, explique Claude Galzin, un des membres du groupe. Alors on essaye, on fait beaucoup d'effort pour attirer du monde. »

Un chantier en appel un autre

De la fabrication de crayons géants installés à l'entrée des écoles, à la reconstitution d'une scène de lavandières avec des pêcheurs au lavoir, en passant par la création d'un blason que l'on peut découvrir en arrivant sur la commune, le groupe de retraités ne chôme pas.

Leur prochaine création est un moulin à eau, fabriqué à l'aide d'une vieille bobine récupérée sur un chantier, il sera installé dans un petit jardin, au cœur du bourg, rue du moulin.

FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FDGDON Morbihan (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose, depuis 20 ans, des sessions collectives de formation aux techniques de piégeage, pour acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi de manière autonome.

Durée :

-Une demi-journée

Contenu :

-La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries,...)

-Les moyens de lutte (piégeage, gazage)

-Application pratique sur le terrain

Plusieurs journées seront organisées en 2019 (printemps et automne).

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie.

Pour plus d'informations concernant les dates et lieux des formations contacter FDGDON Morbihan au 02-97-69-28-70

Public :

-Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

Coût :

-20€ par personne (règlement le jour de la formation)

-(gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention

Multi-Services)



LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Le cabinet qui va mener la révision de la carte communale a été choisi. L'équipe Michelle TANGUY, conseil en urbanisme ; Emmanuelle BESREST, conseil en environnement et Gabrielle POUX, cartographe va conduire le projet.

Approuvée, il y a plus de 10 ans, ce document d'urbanisme n'est plus conforme avec les lois ALUR relative au logement et Grenelle portant sur l'environnement.

De plus, elle doit être mise en compatibilité avec le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, voté à l'échelle du Pays de Pontivy dans lequel la réduction de la consommation foncière est une priorité et aura des conséquences sur l'offre de terrains constructibles sur le territoire communal.

Concernant l'étude de revitalisation du centre bourg, je vous invite à nouveau à donner vos idées. C'est primordial que vous vous investissiez ; vous habitants de GUEHENNO. Une boîte à idées est toujours à la mairie et une frise est placée dans le commerce de la boulangerie. Nous sommes tous concernés par le devenir de notre commune. Je vous remercie pour votre contribution.

D'autre part, beaucoup d'automobilistes se garent à contre-sens dans la rue Nationale, je vous rappelle ou vous informe que vous êtes susceptibles d'être verbalisés. Le code de la route est clair ; il indique que le stationnement dans les voies à double sens doit s'effectuer du côté droit de la chaussée et ne pas occasionner de gêne à la circulation. Je vous donne cette information suite à des questionnements de certains habitants.

Bonne lecture.

Nolwenn BAUCHE.

Les brèves du Conseil

Séance du Conseil Municipal du 11/02/2019

Membres en exercice : 14

Présents : Nolwenn BAUCHÉ, Didier LESAGE, François DANIEL, Martine FERRAND, Jean-Claude DIABAT,

Anne COUGHLIN, Christiane JOUBOIX

Absents excusés : Gérald CHAUMIER, Louis HATTENVILLE, Nolwenn NICOLLE-PERON

Absents : Brigitte BERNARD, Loïc GUILLO, Alain GUILLOUZO, Eric LE BOUQUIN

Le quorum n'étant pas atteint le Conseil est reporté au 16 février 2019

Séance du Conseil Municipal du 16/02/2019

Membres en exercice : 14

Présents : Nolwenn BAUCHÉ, Loïc GUILLO, Jean-Claude DIABAT, François DANIEL, Anne COUGHLIN

Absents excusés : Nolwenn NICOLLE-PERON, Martine FERRAND (pouvoir à François DANIEL), Christiane JOUBOIX (pouvoir à Anne COUGHLIN), Gérald CHAUMIER (pouvoirs à Nolwenn BAUCHÉ), Louis HATTENVILLE (pouvoir à Jean-Claude DIABAT).

Absents : Alain GUILLOUZO (pouvoirs à Loïc GUILLO), Didier LESAGE, Brigitte BERNARD, Eric LE BOUQUIN

Le conseil peut valablement délibérer.

Madame le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Activité multisports ». A l'unanimité les membres donnent leur accord.

Monsieur François DANIEL et madame Anne COUGHLIN sont arrivés en cours de séance.

Transfert des compétences eau et/ou assainissement

Le conseil municipal de Guéhenno

Entendu le rapport de Mme Nolwenn BAUCHÉ, Maire

Considérant que les communes membres d'une communauté de communes qui n'exerce pas, à la date de publication de la présente loi, à titre optionnel ou facultatif, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces deux compétences ou de l'une d'entre elles, à la communauté de communes si, avant le 1er juillet 2019, au moins 25% des communes membres de la communauté de communes représentant au moins 20% de la population délibèrent en ce sens. Dans ce cas, le transfert de compétences prend effet le 1er janvier 2026,

Considérant que cette possibilité est également offerte aux communes membres d'une communauté de communes qui exerce de manière facultative à la date de publication de la présente loi uniquement les missions relatives au service public d'assainissement non collectif,

Considérant que la commune de Guéhenno est membre de Centre Morbihan Communauté,

Considérant que la communauté de communes exerce la mission relative à l'assainissement non collectif au titre des compétences facultatives,

Considérant qu'Eau du Morbihan a lancé une réflexion sur la prise de compétence de l'eau potable,

Considérant que la commune doit délibérer avant le 1er juillet 2019,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-S'OPPOSE au transfert obligatoire de la compétence assainissement collectif à compter du 1er janvier 2020 à la communauté de commune de Centre Morbihan Communauté ;

-DEMANDE le report du transfert de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2026 ;

-DEMANDE le report de la décision concernant le transfert de la compétence eau potable ;

-PRECISE que la présente délibération sera notifiée au Préfet du département et au Président de la communauté de Centre Morbihan Communauté.

Pour = 4 Voix ; Contre = 2 Voix ; Abstention = 0 Voix

MARS 2019



Votre Mairie

Pour nous contacter :

Tél. 02 97 42 29 89

contact@guehenno.fr

HORAIRE MAIRIE

& AGENCE POSTALE

Tous les matins du lundi au

samedi de 9h à 12h

Le mardi et le jeudi

De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire

Permanence

le samedi matin

sur rendez-vous

François DANIEL 1^{er} Adjoint,

et Jean-Claude DIABAT,

Christiane JOUBOIX et

Martine FERRAND, adjoints,

sur rendez-vous.

Permanence CCAS et mutuelle:

Le mercredi 6 mars 2019

De 14h à 16h.

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15

qui vous orientera vers le

service de régulation

PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture

▫ **les mercredis :** 13/03 ; 20/03 ; 27/03

de 15h30 à 17h30.

▫ **les dimanches :** 03/03 ; 10/03 ;

17/03 ; 24/03 ; 31/03

de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.



DÉCHÈTERIE BRÉNOLO

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et

Samedi

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Fermée le Jeudi

Tél : 02-97-60-42-29

Responsable publication :

Mme Nolwenn BAUCHE

imprimé par : Mairie de Guéhenno

